

Changement de stratégie

Preneur de prévoyance

Numéro de client/portefeuille

Nom

Prénom

Partenaire commercial/Conseiller

Nom de la société (veuillez l'indiquer en entier)

Procuration

Mandat de gestion de fortune

Dans le cas d'une solution titres, je suis d'accord que la Fondation mandate la société le partenaire commercial/conseiller en tant que gestionnaire de fortune de la Fondation. Les titres enregistrés sont gérés par le gestionnaire de fortune mandaté par la Fondation selon les conditions contractuelles, réglementaires et légales et la stratégie de placement que j'ai choisie. Les directives de placement énoncées dans l'art. 19a OLP en relation avec les art. 49 à 58 OPP2 sont déterminantes. Par ailleurs, par la présente, je mandate le gestionnaire de fortune de faire, en mon nom, des déclarations, d'effectuer des tâches administratives (p. ex. instructions, ordres, mutations ou communications), de consulter et de gérer les avoirs en espèces et/ou en titres de mon avoir de prévoyance via le site internet mis à disposition par la Fondation.

Changement de stratégie

Par la présente, je mandate Liberty Fondation de libre passage («Fondation») à procéder à un changement de stratégie et de mettre en œuvre la nouvelle stratégie d'investissement suivante:

Choix de l'investissement

Stratégie de placement/choix de produit	Frais forfaitaires (p.a.)		
	Fondation	Gestionnaire de fortune	Total
<input type="checkbox"/> Compte de libre passage Niveau de risque 1	0.00%	0.00%	0.00%

Solution compte

 Solutions fonds à partir de 250 000 CHF par dépôt.

Compare Invest Universe CHF 45 de ticket fee ainsi qu'éventuels frais de transaction applicables.	0.45%	_____%	_____% (max. 1.20%)
Open Universe CHF 60 de ticket fee ainsi qu'éventuels frais de transaction applicables.	0.60%	_____%	_____% (max. 1.30%)

L'indemnité forfaitaire de la Fondation et le ticket fee sont débités en fonction de l'univers d'investissement appliqué:

Choix de la banque dépositaire: Graubündner Kantonalbank
Compte additionnel en devise étrangère: EUR USD GBP

Échéances: les investissements, resp. les désinvestissements ont lieu sur ordre du client (après contrôle).

Mandat Invest

 Mandat de gestion de fortune avec investissements directs à partir de CHF 750 000.

Mandat de gestion de fortune individuel*	0.45%	_____%	_____% (max. 1.45%)
-------------------------------------------------	-------	--------	---------------------

Banque dépositaire: Bank Julius Bär & Co. AG
Compte additionnel en devise étrangère: EUR USD GBP

* Les frais de la banque dépositaire sont à la charge du client.

Les frais forfaitaires annuels ci-dessus couvrent l'ensemble des coûts, honoraires, frais et dépenses en rapport avec l'exercice de l'ensemble des fonctions et tâches des participants concernant le compte/dépôt du preneur de prévoyance. En sont exclus frais, spreads de change et taxes de tiers (p. ex. TVA, droit de timbre, etc.).

Frais forfaitaires

Les frais forfaitaires sont prélevés conformément au règlement des frais et débités du compte du preneur de prévoyance.

Information

En cas de dépassement du profil de risque déjà établi (par exemple, du fait d'une augmentation de la part d'actions ou de devises étrangères), un nouveau profil de risque doit obligatoirement être remis. Dans le cas contraire, il ne sera pas possible de procéder au changement de stratégie souhaité.

Visa du client

Feuille de conclusion

Preneur de prévoyance

Numéro de client/portefeuille

Nom

Prénom

Déclaration

Je déclare par la présente que toutes les informations fournies sont vraies et mandate de procéder au changement de stratégie suivant. Je confirme avoir lu et compris tous les règlements de fondation ainsi que les conditions générales de la Fondation et déclare en accepter le contenu. **Les règlements de fondation et les conditions générales en vigueur sont publiés sur le site internet liberty.ch et se trouvent dans la rubrique «Règlements de fondation/Conditions générales».**

Échange de données/ Autorisation de renseignement

Je libère la Fondation et ses mandataires de toutes les obligations de garder le secret telles que définies dans le droit suisse ou tout autre droit applicable, qui pourrait exclure le droit de divulguer de telles informations (p. ex. art. 62 LPD) et suis d'accord que la Fondation partage certaines de mes données conformément à sa déclaration de protection des données. Les données sont en particulier communiquées pour fournir les produits et les services de la Fondation que je demande, mais aussi, selon les cas, à des fins de marketing propres. Par la présente, je donne mon accord concernant la communication de mes données personnelles dans le cadre de la communication de données susmentionnée, le cas échéant à des destinataires étrangers (correspondance par e-mail, centres de calcul), et mandate la Fondation de procéder à cette communication. **La déclaration de protection des données en vigueur est toujours disponible sur le site internet liberty.ch dans la rubrique «Déclaration de protection des données».**

Déclaration contrôle des risques/ Investissements

Je confirme avoir répondu par la vérité à toutes les questions et que le profil risque que j'ai choisi correspond à ma propension au risque. Ma décision d'investissement a été prise sur la base de mes connaissances en termes d'investissement, mes objectifs et mon horizon de placement. Aucune promesse de rendement ne m'a été délivrée. Par ailleurs, j'ai conscience que l'horizon de placement choisi peut-être influencé par des événements situés hors de ma sphère d'influence (p. ex. licenciement, invalidité. Je sais que des pertes peuvent résulter de l'investissement dans des titres et d'autres types de placement (p. ex. sur les cours, les intérêts, les devises étrangères ou la contrepartie) et que j'en porte seul/e le risque.

Signature

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

Pièces jointes

- Contrôle du risque (en cas de premier investissement ou de dépassement du profil de risque déjà remis)
- Feuille de restrictions (pour Mandate Invest)
- Mandat de gestion de fortune (pour Mandate Invest)

Conseiller

(à remplir par le conseiller uniquement)

Le conseiller confirme à la Fondation avoir accompli son devoir d'informer le preneur de prévoyance au moment de remplir le document « contrôle du risque » et lorsque celui-ci a choisi en toute indépendance sa stratégie de placement. À cet égard, le conseiller confirme à la Fondation qu'il a expliqué au preneur de prévoyance les possibilités d'investissement et les risques et coûts y afférents, y compris les éventuelles possibilités étendues de placement selon l'art. 50, al. 4 OPP2 et qu'il a présenté au preneur de prévoyance la stratégie de placement à risque faible ou la solution compte (niveau de risque 1).

Nom/Prénom

Succursale

Lieu, date

Signature du conseiller

Votre contrôle du risque personnel pour Liberty Fondation de libre passage

Si vous souhaitez opter pour une solution titres, il est nécessaire que nous connaissions votre capacité personnelle au risque. Les données concernant votre personne, votre propension au risque, vos objectifs de placement et votre durée de placement sont les pierres angulaires pour choisir votre stratégie de placement personnelle. Prenez donc votre temps pour répondre consciencieusement aux questions figurant ci-après.

Preneur de prévoyance

Numéro de client/portefeuille

Nom

Prénom

Veuillez cocher les réponses qui vous correspondent ou qui reflètent au mieux votre situation.

Données personnelles

Les questions 1 à 7 portent sur certains paramètres essentiels autour de votre personne dans le but de cerner la nature des investissements qui correspondent à votre profil et l'horizon de placement prévu.

1. Veuillez saisir votre âge.

a) <input type="checkbox"/> moins de 35 ans	12
b) <input type="checkbox"/> entre 35 et 45 ans	9
c) <input type="checkbox"/> entre 45 et 60 ans	6
d) <input type="checkbox"/> plus de 60 ans	3

2. Laquelle des affirmations suivantes reflète le mieux votre situation actuelle en matière de dépenses (loyer, formation/formation continue des enfants, hypothèque, projets de vacances, etc.)?

a) <input type="checkbox"/> La majeure partie de mes revenus est allouée à la couverture de mes charges régulières.	2
b) <input type="checkbox"/> Moins de la moitié de mes revenus est allouée à la couverture de mes dépenses régulières.	4
c) <input type="checkbox"/> Une partie insignifiante de mes revenus est consacrée à la couverture de mes dépenses régulières.	6

3. Combien de temps pourriez-vous financer votre train de vie habituel si vos revenus réguliers venaient à cesser du jour au lendemain ? Répondez à cette question en tenant compte du fait que vous n'avez pas l'intention de vendre vos investissements à long terme (propriété immobilière, portefeuille de titres, etc.).

a) <input type="checkbox"/> moins de 3 mois	2
b) <input type="checkbox"/> entre 3 et 6 mois	4
c) <input type="checkbox"/> entre 6 et 12 mois	6
d) <input type="checkbox"/> entre 12 et 24 mois	12
e) <input type="checkbox"/> plus de 24 mois	18

4. Partez-vous du principe qu'au cours des cinq prochaines années, votre revenu va

a) <input type="checkbox"/> ... augmenter?	6
b) <input type="checkbox"/> ... rester à peu près stable?	4
c) <input type="checkbox"/> ... baisser?	2

5. Quelle est votre fortune totale à ce jour (sans les biens immobiliers)?

a) <input type="checkbox"/> moins de CHF 50 000	0
b) <input type="checkbox"/> entre CHF 50 000 et CHF 250 000	6
c) <input type="checkbox"/> entre CHF 250 000 et CHF 500 000	9
d) <input type="checkbox"/> plus de CHF 500 000	15

6. Quelle est votre expérience en matière d'investissement dans des titres?

a) <input type="checkbox"/> Aucune ou peu d'expérience	2
b) <input type="checkbox"/> Suffisamment d'expérience	4
c) <input type="checkbox"/> Expérience approfondie/professionnelle	6

Visa du client

7. Quel est l'horizon de placement de la stratégie prévue?

a) <input type="checkbox"/> 0 - 3 ans → Votre horizon de placement correspond en principe à la stratégie de placement à risque faible.	0
b) <input type="checkbox"/> 3 - 5 ans	2
c) <input type="checkbox"/> 6 - 10 ans	4
d) <input type="checkbox"/> 10 - 20 ans	10
e) <input type="checkbox"/> plus de 20 ans	15

**Penchant au
risque**

Les questions 8 et à 9 visent à cerner votre propension au risque en tenant compte de votre horizon de placement.

8. Les exemples ci-dessous vous montrent que plus les attentes envers un rendement élevé augmentent, plus le risque augmente également, ce qui présuppose une propension au risque plus élevée. Les exemples choisis ne tiennent pas compte de la situation actuelle des marchés et sont hypothétiques. Lequel des exemples suivants vous correspond le mieux?

a) <input type="checkbox"/> Vous n'êtes pas prêt à accepter des fluctuations de valeur. → Votre propension au risque correspond en principe à la stratégie de placement à risque faible.	0
b) <input type="checkbox"/> Vous accordez de l'importance à un rendement stable et si possible de faibles fluctuations de valeur (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 5% et plus 5%).	2
c) <input type="checkbox"/> Vous êtes prêt à accepter certaines fluctuations de valeur annuelles afin de dégager à long terme un rendement plus élevé (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 10% et plus 10%).	4
d) <input type="checkbox"/> Vous êtes prêt à accepter certaines fluctuations de valeur annuelles afin de dégager à long terme un rendement plus élevé (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 15% et plus 15%).	7
e) <input type="checkbox"/> Vous êtes prêt à accepter de grandes fluctuations de valeur annuelles afin de maximiser votre rendement à long terme, (p. ex. un placement qui peut fluctuer d'une année à l'autre entre moins 20% et plus 20%).	10

9. Admettons que vous ayez opté pour un placement avec un certain risque. Après une première période de hausse, le cours de votre placement chute en dessous de votre prix d'achat. Quelle sera votre réaction, en partant du principe que votre profil et votre horizon de placement n'ont pas nettement changé par rapport aux réponses apportées aux questions 1 à 7?

a) <input type="checkbox"/> Je passerais probablement à un placement un peu moins risqué.	2
b) <input type="checkbox"/> J'attendrais probablement dans un premier temps et changerais de placement après une perte décisive.	4
c) <input type="checkbox"/> Je garderais probablement mon placement parce que je peux en principe accepter des baisses de cours temporaires.	6

Total des points

Visa du client

Résultat de l'analyse du profil de risque

Profil de risque

Risk Level	Stratégie d'investissement correspondante
Niveau de risque 1 <input type="checkbox"/> 0 – 20 points	<p>Risque faible: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui se concentre sur la préservation à long terme du capital sans tolérance aux importantes fluctuations de valeur. Les placements se concentreront donc sur une solution à taux d'intérêt fixe en francs suisses, préservant la valeur.</p> <p>Remarque concernant les risques: Nous attirons votre attention sur le fait qu'aucune stratégie est entièrement exempte de risque dans sa mise en œuvre. Il ne peut donc pas être exclu qu'une stratégie avec des placements visant la préservation de la valeur génère des revenus négatifs.</p>
Niveau de risque 2 <input type="checkbox"/> 21 – 33 points	<p>Conservateur: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui se concentre sur un revenu si possible continu sans totalement renoncer à l'opportunité de profiter de petits gains sur les cours et/ou les taux de change. L'accent est mis sur les produits d'investissement à taux fixe, telles que les obligations. Par l'ajout d'une petite part d'actions et d'une part limitée de devises étrangères, l'objectif est d'atteindre à long terme une augmentation du patrimoine peu exposé aux fluctuations de valeur. Votre propension au risque vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 25% ou une stratégie de placement dont le risque est faible.</p>
Niveau de risque 3 <input type="checkbox"/> 34 – 46 points	<p>Équilibré: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui se concentre sur un revenu régulier et un rendement plus élevé sur le long terme. L'investissement s'articule de façon équilibrée entre des placements à taux fixe, des actions et des devises étrangères. Il est ainsi possible de viser des revenus courants et de profiter des gains sur les cours et/ou sur les taux de change. L'objectif est d'atteindre une croissance du patrimoine sur le long terme en prenant en compte des fluctuations de valeur. Votre propension au risque vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 40% ou une stratégie de placement dont les risques sont faibles.</p>
Niveau de risque 4 <input type="checkbox"/> 47 – 60 points	<p>Dynamique: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui mise avant tout sur un gain important dégagé par les cours ou des gains de change plutôt que par des revenus courants. L'accent est mis sur des valeurs matérielles avec une part élevée en devises étrangères. L'objectif est d'atteindre une croissance importante du patrimoine sur le long terme en prenant en compte de grandes fluctuations de valeur. Votre profil dévoile une propension élevée au risque et vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 60% ou une stratégie de placement dont le risque est faible. Ce profil de risque vous permet également d'accéder, conformément à l'art. 50, al. 4 OPP2, ainsi qu'au règlement de placement de la Fondation, aux possibilités de placement étendues.</p>
Niveau de risque 5 <input type="checkbox"/> 61 – 74 points	<p>Croissance: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui mise nettement plus sur un gain conséquent dégagé par les cours et/ou les taux de change plutôt que sur des revenus courants. L'accent est mis sur les valeurs matérielles (actions) avec une part élevée en devises étrangères. L'objectif est d'atteindre une croissance importante du patrimoine sur le long terme en prenant en compte de très grandes fluctuations de valeur. Votre profil dévoile une propension très élevée au risque et vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et 80% ou une stratégie de placement dont le risque est faible. Ce profil de risque vous permet également d'accéder, conformément à l'art. 50, al. 4 OPP2, ainsi qu'au règlement de placement de la Fondation, aux possibilités de placement étendues.</p>
Niveau de risque 6 <input type="checkbox"/> 75 – 94 points	<p>Gain en capital: Votre profil de risque correspond à une stratégie qui mise nettement plus sur un gain conséquent dégagé par les cours et/ou les taux de change plutôt que sur des revenus courants. L'accent est exclusivement mis sur les valeurs matérielles (actions) avec une part très élevée en devises étrangères. L'objectif est d'atteindre une croissance importante du patrimoine sur le long terme en prenant en compte d'importantes fluctuations de valeur. Votre profil dévoile une propension extrêmement élevée au risque et vous laisse le choix entre une part d'actions située entre 0 et max. 85% ou une stratégie de placement dont le risque est faible. Ce profil de risque vous permet également d'accéder, conformément à l'art. 50, al. 4 OPP2, ainsi qu'au règlement de placement de la Fondation, aux possibilités de placement étendues.</p>

Choix de la stratégie d'investissement

Sur la base de l'analyse du risque et du profil de risque, ainsi qu'en tenant compte des règlements de Fondation applicables, je mandate la Fondation, d'appliquer la stratégie de placement suivante:

Stratégie de placement	Risque faible	Conservateur	Équilibré	Dynamique	Croissance	Gain en capital
Niveau de risque	1	2	3	4	5	6
Stratégie choisie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Explication

Je déclare avoir fourni une réponse véridique à toutes les questions, totalisé les points obtenus et compris le profil de risque correspondant au total des points ainsi que la stratégie de placement correspondante. La stratégie de placement que j'ai choisie: correspond à mon profil de risque ne correspond pas à mon profil de risque

Raison justifiant un écart si la stratégie de placement présente un risque plus élevé que le profil de risque.

Visa du client

Stratégies de placement (comme information pour Multi Fund Invest)

	Restrictions selon la loi (OPP2)	Stratégies de placement 1 - 3			Possibilités de placement étendues avec stratégies de placement 4 - 6		
		1	2	3	4	5	6
	Stratégie de placement Stratégie de placement choisie selon l'analyse du profil de risque						
Espèces	100% Avoirs bancaires ainsi que placements du marché monétaire avec une durée maximale de douze mois	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Créances	100% obligations 10% par débiteur, sauf s'il s'agit de la Confédération, d'instituts de lettres de gage et d'obligations de caisse avec des banques suisses, 100% par débiteur sont alors possibles	0%	100%	100%	100%	100%	100%
	50% titres de gage immobilier, lettres de gage	0%	50%	50%	50%	50%	50%
Actions	50% 5% par participation	0%	25%	40%	60%	80%	85%
Immobiliers	30%, dont maximum 1/3 à l'étranger Seulement des placements collectifs ou des sociétés d'investissement cotées en Bourse avec NAV	0%	30%	30%	50%	50%	50%
Placements alternatifs	15% Seulement des placements collectifs sans versement complémentaire obligatoire ou des sociétés d'investissement cotées en Bourse avec NAV Placements non diversifiés, max. 5% par fonds/placement collectif de capitaux	0%	15%	15%	20%	20%	20%
Devises étrangères	30%	0%	30%	30%	60%	60%	60%
					max. 30 % par devise, min. 40% en CHF		
					En cas de transfert de domicile à l'étranger: max. 80% d'une devise étrangère en EUR, USD, JPY, GBP, CAD, AUD, NZD, SEK, DKK Condition requise: Transfert du domicile du preneur de prévoyance à l'étranger (joindre le justificatif). Placements à taux d'intérêt fixe ou fonds obligataires. Rating moyen du débiteur au moins A ou placement auprès d'une banque suisse.		

Feuille de restrictions (pour Mandate Invest)

Preneur de prévoyance

Numéro de client/portefeuille

Nom

Prénom

Sur la base du contrôle du risque et du profil risque et en tenant compte du règlement de fondation applicable, je demande à la Fondation d'appliquer les restrictions suivante:

	Restrictions selon la loi (OPP2)	Stratégies de placement 1 - 3			Possibilités de placement étendues avec stratégies de placement 4 - 6			Le cas échéant, restrictions en tant que valeur maximale (peut rester vide)
		1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
	Stratégie de placement Stratégie de placement choisie selon l'analyse du profil de risque							
Espèces	100% Avoirs bancaires ainsi que placements du marché monétaire avec une durée maximale de douze mois	100%	100%	100%	100%	100%	100%	_____ %
Créances	100% obligations 10% par débiteur, sauf s'il s'agit de la Confédération, d'instituts de lettres de gage et d'obligations de caisse avec des banques suisses, 100% par débiteur sont alors possibles	0%	100%	100%	100%	100%	100%	_____ %
Actions	50% titres de gage immobilier, lettres de gage	0%	50%	50%	50%	50%	50%	_____ %
	50% 5% par participation	0%	25%	40%	60%	80%	85%	_____ %
Immobiliers	30%, dont maximum 1/3 à l'étranger Seulement des placements collectifs ou des sociétés d'investissement cotées en Bourse avec NAV	0%	30%	30%	50%	50%	50%	_____ %
Placements alternatifs	15% Seulement des placements collectifs sans versement complémentaire obligatoire ou des sociétés d'investissement cotées en Bourse avec NAV Placements non diversifiés, max. 5% par fonds/ placement collectif de capitaux	0%	15%	15%	20%	20%	20%	_____ %
Devises étrangères	30%	0%	30%	30%	60%	60%	60%	_____ %
					max. 30% par devise étrangère, min. 40% en CHF			
					<input type="checkbox"/> En cas de transfert de domicile à l'étranger: max. 80% d'une devise étrangère en EUR, USD, JPY, GBP, CAD, AUD, NZD, SEK, DKK Condition requise: Transfert du domicile du preneur de prévoyance à l'étranger (joindre le justificatif). Placements à taux d'intérêt fixe ou fonds obligataires. Rating moyen du débiteur au moins A ou placement auprès d'une banque suisse			

Signatures

Lieu, date

Signature du preneur de prévoyance

Lieu, date

Signature du conseiller